Fabrication française

Gamme Blocfor 2026

Evolution de notre gamme d'antichutes à rappel automatique

Cher partenaire,
En 2026, notre gamme de Blocfor évolue afin de répondre pleinement aux exigences de la nouvelle norme EN 360:2023, qui renforce les critères de sécurité et de performance des antichutes à rappel automatique. Cette mise à jour marque une étape importante dans notre démarche d'innovation continue, pour offrir à nos utilisateurs des équipements encore plus fiables, durables et adaptés aux réalités du terrain.

Les avantages pour vous

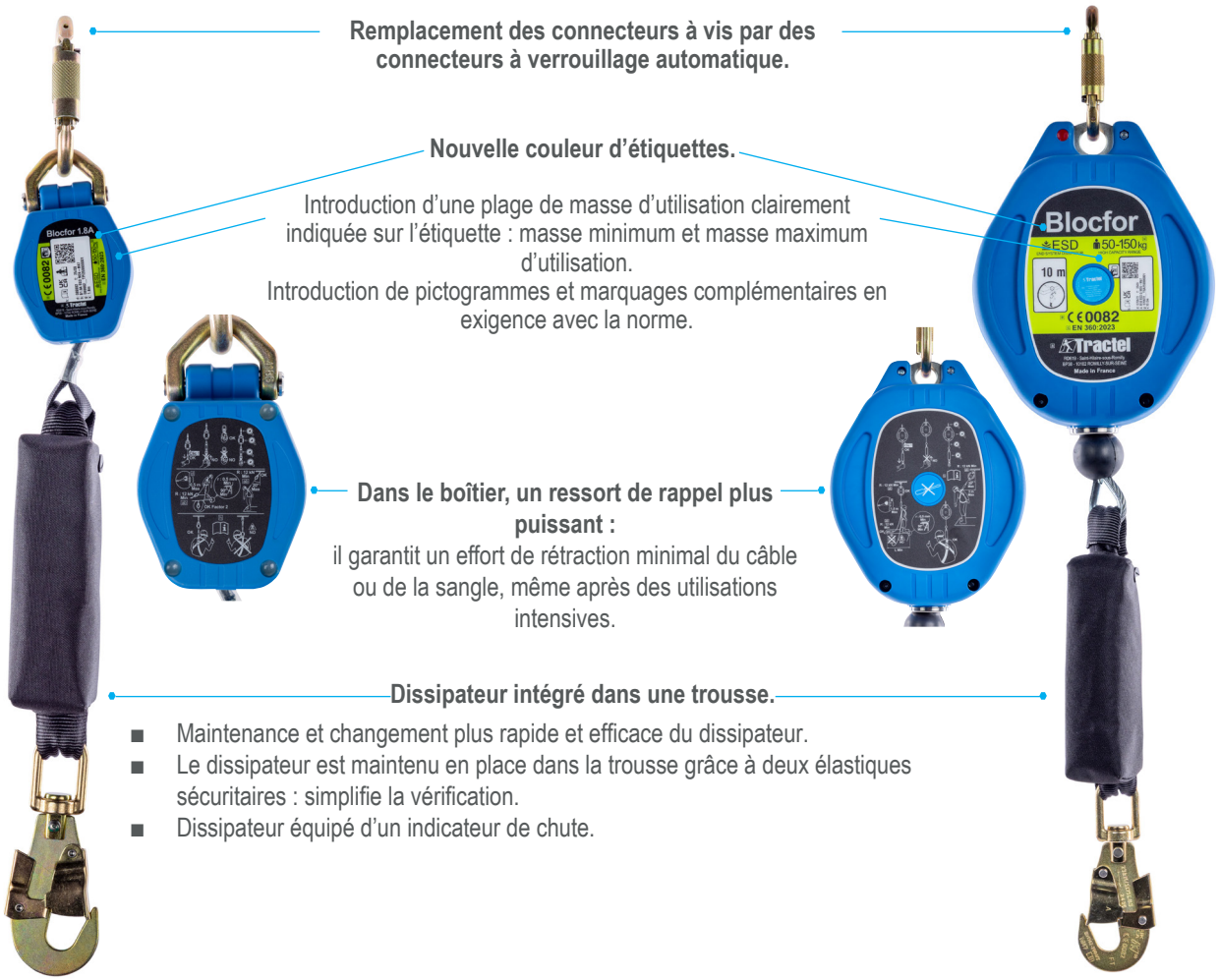
Sécurité renforcée

- Tous les Blocfor Tractel sont dorénavant en conformité à la norme EN 360:2023, garantissant un niveau de protection plus élevé et des performances optimisées.
- Fiabilité accrue : tests et exigences techniques plus stricts, assurant un fonctionnement constant dans des conditions variées.

Conformité réglementaire assurée

- Vos clients resteront à jour face aux évolutions normatives, évitant tout risque de non-conformité.

Les grands changements sur l'ensemble de nos Blocfor



Remplacement des connecteurs à vis par des connecteurs à verrouillage automatique.

Nouvelle couleur d'étiquettes.

Introduction d'une plage de masse d'utilisation clairement indiquée sur l'étiquette : masse minimum et masse maximum d'utilisation.
Introduction de pictogrammes et marquages complémentaires en exigence avec la norme.

Dans le boîtier, un ressort de rappel plus puissant :
il garantit un effort de rétraction minimal du câble ou de la sangle, même après des utilisations intensives.

Dissipateur intégré dans une trousse.

- Maintenance et changement plus rapide et efficace du dissipateur.
- Le dissipateur est maintenu en place dans la trousse grâce à deux élastiques sécuritaires : simplifie la vérification.
- Dissipateur équipé d'un indicateur de chute.

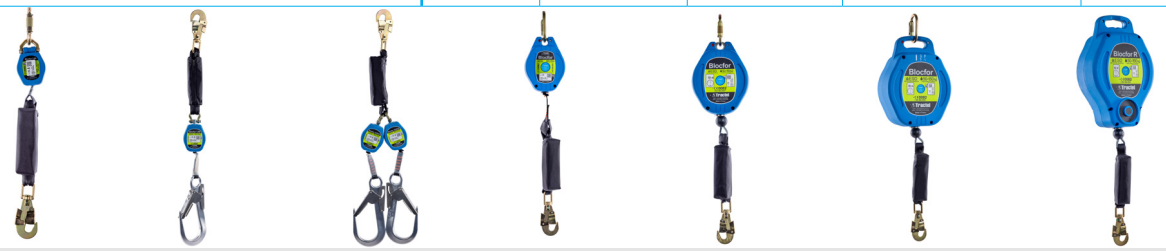
Tractel
Fabrication française

Gamme Blocfor 2026

Evolution de notre gamme d'antichutes à rappel automatique

Nos codes produits

	Code	Maintenu	Supprimé	Nouveau produit	Remplacé par
Antichutes à sangle					
Blocfor 1.8 A ESD - M10-M47	70592		X		88882
Blocfor 1.8 A ESD - M11-M47	75482		X		88892
Blocfor 1.8 A ESD - M51-M47	70602		X		88902
Blocfor 1.8 A ESD - M53-M47	70612		X		88912
Blocfor 1.8 A ESD - M24-M47 - Facteur 2	88882			X	
Blocfor 1.8 A ESD - M11-M47 - Facteur 2	88892			X	
Blocfor 1.8 A ESD - M51-M47 - Facteur 2	88902			X	
Blocfor 1.8 A ESD - M53-M47 - Facteur 2	88912			X	
Blocfor 1.8 B ESD - M51-M47	72462		X		84082
Blocfor 1.8 A EVO ESD - M10-M47	84052		X		88882
Blocfor 1.8 A EVO ESD - M24-M47	86082		X		88882
Blocfor 1.8 A EVO ESD - M53-M47	84062		X		88912
Blocfor 1.8 A EVO ESD - M51-M47	84072		X		88902
Blocfor 1.8 B EVO ESD - M47-M51	84082	X			
Blocfor 1.8 B EVO ESD - M47-M53	86292	X			
Blocfor 1.8 B DUO EVO ESD - M51-M51-M47	84762	X			
Blocfor 1.8 B DUO EVO ESD - M54-M54-M47	86992	X			
Blocfor 6 ESD - M47-M24	70662	X			
Antichutes à câble					
Blocfor 10 ESD G - M24-M47	70572	X			
Blocfor 10 ESD SR - M24-M47	74372	X			
Blocfor 10 ESD I - M10I-M10I	79002	X			
Blocfor 20 EVO ESD G - M24-M47	86662	X			
Blocfor 20 EVO ESD SR - M24-M47	86652	X			
Blocfor 20 EVO ESD I - M10I-M10I	86672	X			
Blocfor 30 ESD G - M24-M47	74532	X			
Blocfor 30 ESD I - M10I-M10I	79032	X			
Blocfor 20 R EVO ESD G - M47	87492	X			
Blocfor 10 R EVO ESD G - M47	87742	X			
Blocfor 20 R EVO ESD I - M10I	87502	X			



Fabrication française

Norme EN 360:2023

Nouvelles exigences pour la sécurité en hauteur

Dans le domaine de la sécurité en hauteur, les équipements de protection individuelle (EPI) jouent un rôle essentiel pour prévenir les accidents et garantir une protection optimale aux travailleurs exposés aux risques de chute. Parmi ces équipements, les **antichutes à rappel automatique (ARA)** sont incontournables. Ils permettent d'arrêter immédiatement une chute en détectant une accélération soudaine, minimisant ainsi l'impact sur l'utilisateur et réduisant les risques de blessures.
La norme EN 360, qui régit la conception et la performance de ces dispositifs, a récemment été mise à jour pour prendre en compte les avancées technologiques et les retours d'expérience des professionnels du secteur.

Les principaux changements de la norme



Renforcement des exigences et tests applicables

- Introduction d'une plage de masse d'utilisation : masse minimum et masse maximum d'utilisation.
- Présence obligatoire d'un témoin de chute.
- Effort de rétraction mini afin de garantir que le longe est toujours sous tension lors de l'utilisation.
- Essais en conditionnements environnementaux exigeants (taux d'humidité, températures extrêmes, corrosion...).
- Tests en extraction complète de la longe.

Évolution des usages autorisés

Les diverses configurations d'utilisation sont directement intégrées à la nouvelle version de la norme, à savoir :
- L'utilisation pour un opérateur de plus de 100 kg.
- L'usage horizontal.

La notion de PPE-R n'est plus nécessaire.

Encadrement de nouvelles conceptions d'antichutes

La norme intègre désormais des typologies d'ARA qui n'étaient pas couvertes dans la version précédente :
- Les antichutes doubles.
- Les antichutes pour nacelle ou plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP).

Le marquage

La norme intègre ces obligations de marquage :
- L'identification du fabricant et son adresse
- Le numéro de lot du produit
- L'identification du modèle
- La norme applicable au produit
- Un pictogramme imposant de lire la notice d'utilisation
- La masse minimum et maximum admissibles par l'antichute
- La longueur maximale du produit
- Des pictogrammes faisant référence aux types d'utilisations autorisés.

Ces évolutions permettent une meilleure adéquation entre la norme et les conditions d'utilisation, tout en clarifiant certains points restés imprécis dans la version précédente.



